La Burqa ! La Burqa !

28 Juin 2009

Nous voilà donc une fois de plus dans « l'œil du cyclone », au cœur de la tempête médiatique et sociale. Les salafis, cette dangereuse secte de l'islam, sortie d'un autre temps, composée selon les « experts » d'anciens dealers de cité venus s'acheter une bonne conscience, de jeunes paumés à la recherche d'une identité, d'hommes en mal de masculinité, de femmes battues et soumises, de converties qui tentent de s'affirmer par une pratique extrémiste… la liste est longue et elle s'agrémente en fonction du domaine « d'expertise » et de la visée. Mais telle est la Loi universelle d'Allah :

« ***La haine s'est manifestée dans leur bouche, mais ce que leur poitrine cache est pire encore. Voilà que Nous vous exposons les signes, si vous pouviez raisonner !*** » (*Âl 'Imrân*, v.118) [Ici l'expert notera l'utilisation de l'argument du complot et de la victimisation]

Celui qui regarde ce qui se dit dans les médias et les différentes études des pseudo experts et promoteurs de la peur ne reconnaît pas ses frères et sœurs – mais peut être sommes-nous trop aveuglés par le pouvoir de la « secte ». Bien évidemment, il peut exister des phénomènes d'entraînement, d'imitation, et parfois même de contrainte, des gens en recherche qui viennent à cette voie, d'autres qui veulent prouver des choses à leur personne ou aux autres, qui peut le nier ? Mais dire cela des salafis c'est mentir sur la quasi-totalité d'entre eux – et chacun peut témoigner pour lui-même et ceux qu'ils côtoient – qui ont choisi cette voie par conviction et y trouvent sérénité et équilibre.

Et pour tous, Allah jugera de la sincérité des actes et de la démarche.

« ***Si vous êtes endurants et pieux, leur ruse ne vous causera aucun mal. Allah connaît parfaitement tout ce qu'ils font.*** » (*Âl 'Imrân*, v.120) Oui, il en est ainsi, la ruse, la médisance et le mensonge n'ont fait que grossir les rangs des salafis, et une fois encore il faut espérer que cela ne fera que renforcer la conviction de ceux qui sont sur cette voie, et amènera d'autres à s'interroger et chercher la vérité. « ***Cherchent-ils à ruser ? Mais ce sont les mécréants qui sont victimes de leur propre ruse.*** » (*At-Tûr*, v.42)

La stigmatisation et le mensonge sont-ils les meilleurs moyens de lutter contre la propagation de la foi ? Rien n'est moins sûr, et ainsi lorsque les polythéistes de Quraysh ont voulu décrier le Prophète (*salallahu 'alayhi wasalam*), ils n'ont trouvé que le mensonge : « ***Mais ils disent : « Voilà plutôt un amas de rêves ! Ou il l'a inventé ! Ou bien c'est plutôt un poète. Qu'il nous apporte donc un miracle comme les anciens messagers ! »*** » (*Al-Anbiyâ'*, v.5). 40. « ***Ce Coran est la parole d'un illustre Messager. Ce n'est pas la parole d'un poète. Pourtant, vous n'êtes que très peu à y croire. Ce n'est pas non plus la parole d'un devin. Pourtant, vous n'êtes que très peu à vous en souvenir. C'est une révélation du Seigneur de l'univers.*** » (*Al-Hâqqah*, v.40-43).

Ceci car cet appel béni qu'est l'islam ne repose pas sur un quelconque profit mondain ou enrichissement personnel, c'est un appel raisonné à prendre conscience de la réalité de cette vie et cheminer vers le Seigneur de l'univers.

Celui qui présente l'islam n'attend rien de celui à qui il prêche, il ne l'appelle qu'à le rejoindre dans l'état de sérénité dans lequel il vit : « ***Si vous vous détournez de moi, alors que je ne vous ai pas demandé de salaire, (sachez que) ma récompense n'incombe qu'à Allah. Et il m'a été ordonné d'être du nombre des soumis.*** » (*Yûnus*, v.72)

Pas de vente pyramidale, pas d'impôts destinés à enrichir les puissants, pas de gourou, mais une simple conformation à la Loi d'Allah, le Seigneur de l'univers. Plus encore, combien sont nombreux ceux qui sont venus à la vérité parce qu'on leur a menti au départ. Combien d'entre nous avait des préjugés sur la voie des pieux prédécesseurs, voire tout simplement sur l'islam, et s'est aperçu en connaissant des musulmans sur cette voie que tout ce qu'on lui avait dit n'était que mensonges et insanités.

Étrange secte que celle qui est apparue sur la plupart des zones peuplées par les musulmans, à toute époque depuis l'avènement de l'islam, sans que leurs adeptes se soient rencontrés ou concertés (bien que les « experts » les plus incultes disent que la voie des pieux prédécesseurs (*as-salafiyyah*) est née dans les années 30. Nous les appelons à venir s'instruire et lire les articles à ce sujet sur le site).

Étrange secte que celle qui n'appelle pas à s'attacher à une personnalité mais à la vérité d'où qu'elle vienne, tant qu'elle reste conforme aux Textes.

Étrange secte qui ne promet pas la félicité éternelle à ses adeptes, n'en fait pas des élus, des êtres supérieurs, mais les appelle à faire de leur mieux pour plaire à Celui en qui ils croient jusqu'à leur dernier souffle, afin qu'Il leur fasse miséricorde : « ***Le plus noble d'entre vous, auprès d'Allah, est le plus pieux. Allah sait tout et Il est Clairvoyant.*** » (*Al-Hujurât*, v.13.)

Les statistiques mentionnent globalement de 30 à 50 000 « salafistes » en France… S'ils savaient ! On pourrait leur répondre par la parole du Prophète (*salallahu 'alayhi wasalam*) : « *As-tu ouvert son cœur (pour savoir) ?* » Ceux qui suivent la voie des pieux prédécesseurs ne sont pas seulement ceux qui portent le voile intégrale pour les femmes et une tunique pour les hommes.

Combien sont nombreux ceux qui, à tout niveau de la société, de tout âge, dans les institutions, les ministères, les grandes entreprises, à des postes importants, mais aussi des gens communs sont musulmans et savent que la voie des prédécesseurs est la vérité et en témoignent, même si parfois pour de multiples raisons cet attachement ne s'extériorise pas encore. Qu'on le veuille ou non, c'est une réalité avec laquelle la société doit désormais composer.

Il n'y a pas, et il n'y aura pas, d'exception religieuse française concernant l'islam, et il n'y a aucune raison que la France échappe à ce mouvement mondial de retour aux valeurs religieuses, que l'on constate avec force y compris dans les pays musulmans.

Certains s'en réjouissent et y voient un retour vers de vraies valeurs que le temps, l'ignorance, la colonisation et l'occidentalisation du monde avaient progressivement éludées ; d'autres s'en mordent les doigts et meurent de rage face à ce qu'ils considèrent comme une régression et une atteinte aux valeurs qu'ils prônent. Qu'importe, Allah jugera entre nous et Il est le meilleur et le plus équitable des juges.

Le simple fait – qui n'est qu'une coïncidence bien entendu – de nommer cela « l'affaire de la Burqa » dénote cette visée malsaine. Burqa n'est pas un mot français mais il renvoie dans l'imaginaire collectif à ce que « l'homme moderne » connaît de pire en terme de barbarie, le Bolchevik de notre temps, le monstre et mangeur d'enfants, le Taliban – terme qui ne renvoie lui aussi qu'aux fantasmes qu'on y a liés. La Burqa est donc ce qui dans l'imaginaire collectif renvoie à l'habit des femmes en Afghanistan, et donc à leur souffrance supposée ou effective. Le raccourci est donc facile, et c'est toujours la simplicité qui est recherchée : celle qui porte la « Burqa » est une femme en souffrance, humiliée, et contrainte ; et si elle est consentante, elle est extrémiste et endoctrinée.

Bien entendu, on manque d'expliquer qu'en Afghanistan cet habit est antérieur à l'islam, de même qu'on manque d'expliquer la situation économique, sociale et culturelle de ces gens, leur organisation tribale ancestrale, les décennies de guerre qu'ils ont traversé, leur grande pauvreté économique, l'analphabétisme, et d'autres facteurs encore qui viennent mettre en lumière leurs coutumes et pratiques religieuses et sociales.

Le terme *Burqa'* est dérivé du verbe *Barqa'a* qui signifie voiler, cacher, et ainsi *Burqa'* désigne un voile, un rideau, et le vêtement par lequel les femmes voilent leur corps et leur visage. De la même manière, le verbe *Satara* qui signifie également couvrir cacher, donne le terme *Sitâr* qui désigne le voile, le rideau, et le tissu par lequel les femmes voilent intégralement leur visage ; ou encore le verbe *Hajaba* qui signifie dissimuler, occulter et donne le terme *Hijâb* qui désigne couramment le voile. Les termes sont encore nombreux, comme le *Niqâb* ou *Lithâm* qui désignent le tissu par lequel les femmes voilent leur visage en laissant apparaître les yeux, ou encore *Al-Jilbâb* qui désigne la tunique ample qui couvre l'ensemble du corps.

Ces termes sont employés différemment en fonction des régions et désignent des choses semblables ou différentes selon le cas. Donc si ces termes ont besoin d'être précisés selon le cadre d'usage, alors que dire en langue française ou leur simple translittération ne traduit que des fantasmes et conceptions prêtes à consommer concoctées par nos mandarins. La seule chose qui puisse faire sens dans l'esprit de qui n'a aucune connaissance de l'islam et de la langue arabe est « voile intégral ».

En France, les modèles portés sont d'inspiration du Moyen Orient, d'Égypte, de Turquie ou du Maghreb. Ainsi, on trouve à la vente des *Jilbabs* « saoudiens », « égyptiens », « algériens ».

Au risque de froisser certains, le voile intégral est avant tout une question religieuse. Si on peut s'expliquer qu'une personne qui n'a rien à voir avec l'islam dise que le voile intégral n'est pas une question religieuse mais de dignité de la femme, on ne peut qu'être surpris de voir des musulmans acquiescer, ajouter de l'eau au moulin, et comme bien souvent se montrer plus incisifs et nuisibles aux musulmans que leurs pires ennemis.

Comment une personne se réclamant de l'islam peut elle dire que le voile intégral n'a rien à voir avec l'islam, alors que cela apparaît en toutes lettres (et non par extrapolation) dans des propos authentiques du Prophète (*salallahu 'alayhi wasalam*) qui dit à titre d'exemple :

« *La femme en état de sacralisation (pendant le pèlerinage) ne doit ni se voiler le visage ni porter de gants.* » (Al-Bukhârî). Ou encore ce que rapporte 'Â'ishah lorsque lors d'un voyage elle perdit la caravane et attendit sous un arbre qu'on vienne la chercher :

« Alors que j'étais assise à ma place, le sommeil m'a gagné et je me suis endormie. Safwân Ibn Mu'attal qui était à l'arrière de l'armée arriva au lieu où je me trouvais. Il vit une forme humaine endormie et me reconnut car il m'avait vu avant l'obligation du voile. Je me suis réveillée alors qu'il m'appelait après m'avoir reconnue, et je mis mon voile (*Khimâr*) » et dans une version du hadith : « Je me suis couvert le visage avec mon *Jilbâb* » Les Textes mentionnant le fait de couvrir son visage sont nombreux et cela fait donc partie intégrante de l'islam.

Ne pouvant nier l'évidence, certains ont faussement prétendu que cela était spécifique aux femmes du Prophète (*salallahu 'alayhi wasalam*), mais c'est un argument fallacieux qui ne repose sur rien et qui est balayé par le simple témoignage de nombreuses épouses de Compagnons qui rapportent comme Asmâ' Bint Abû Bakr : « Nous couvrions nos visages devant les hommes. »

La règle de base est que les Textes s'appliquent à tous les musulmans, sauf si exception est mentionnée dans le Texte, et plus simplement encore, Asmâ' n'est pas une des épouses du Prophète (*salallahu 'alayhi wasalam*) et lorsqu'elle dit : « nous » elle désigne l'ensemble des femmes des Compagnons.

Ceux qui prétendent que c'est une pratique propre aux Wahhabites étrangère à l'islam font-ils semblant d'oublier les Textes ? Qu'ils reviennent aux plus anciens exégèses, comme celui de l'imam At-Tabarî, en commentaire du verset :

« ***Dis également aux croyantes de baisser leur regard, de préserver leur chasteté, et de ne montrer de leur parure que ce qui en paraît.*** » (*An-Nûr*, v.31) ou encore « ***Et si vous leur demandez (aux musulmanes) quelque objet, demandez-le leur derrière un voile, c'est plus pur pour vos coeurs et le leur.*** » (*Al-Ahzâb*, v.53) et ils constateront que le fait de voiler son visage est mentionné, comme dans tous les exégèses des pieux prédécesseurs, bien avant l'existence de l'Arabie Saoudite. Que dire lorsque ce sont des « représentants » de l'islam qui affirment sans aucune honte que le voile intégral n'existe pas en islam ? Plus rationnellement, comment expliquer qu'une pratique « inconnue en islam » existe jusqu'à nos jours sous différentes formes sur toutes les terres d'islam ?

À moins bien entendu de dire que la grand-mère du Maghreb qui porte son *Hayik* ou son *Lithâm* soit une wahhabite, de même en Turquie, en Inde… « ***Allah veut accueillir votre repentir. Mais ceux qui suivent les passions veulent que vous penchiez grandement (vers l'égarement).*** » (*An-Nisâ'*, v.27)

Nous ne discutons pas ici le fait que couvrir le visage soit une obligation ou non, mais rappelons simplement que cela est présent depuis les débuts de l'islam. Plus encore, la question du fait de découvrir son visage n'est pratiquement pas présente dans les livres des pieux prédécesseurs, et elle n'a fait l'objet d'études spécifiques et conséquentes que depuis une centaine d'années.

Ainsi, Al-Hâfidh Ibn Hajar (qui n'était pas wahhabite puisque mort en 853H) dit dans *Fath Al-Bârî*, son commentaire du *Sahîh Al-Bukhârî* :

« Que ce soit dans le passé ou le présent, les femmes n'ont cessé de voiler leurs visages aux étrangers. » (9/235-236) Abû Hâmid Al-Ghazâlî (qui n'était pas non plus Wahhabite pour les mêmes raisons) dit :

« Au fil du temps, les hommes n'ont cessé d'avoir le visage découvert, et les femme de se couvrir le visage. » (*Sharh Ihyâ 'ulûm ad-dîn*, 6/159), et les paroles des imams de l'islam en ce sens sont nombreuses et forment une chaîne continue jusqu'à nos jours.

Puisqu'il est établi que le voile intégral fait partie de la religion et que la question de son obligation fait débat, il appartient à tout un chacun d'interroger en ce sens, de chercher, d'étudier, et d'adopter l'avis qui lui semble le plus en conformité avec la vérité.

Le voile, dans son ensemble, intégral ou non, est une question de foi, de conviction profonde, c'est pourquoi on est à mille lieues des théorisations farfelues des experts de tout bord. Pas de soumission à l'homme, de déni de soi, de jeu de masque ou je ne sais quoi.

La femme porte le voile en soumission envers Celui en qui elle croit. Ce qui est extraordinaire c'est qu'avant de porter le voile, intégral ou non, la femme est libre, belle, cultivée, intelligente, mais dès qu'elle fait le choix de la foi, elle devient cet être brimé, soumis, impotent, incapable de toute réflexion, incapable de prendre conscience de la « gravité » de son acte, bien entendu à son corps défendant puisqu'elle est sous l'influence maléfique de son mari, de son père, ou de coutumes barbares.

Il faut défendre ses femmes, même contre leur gré :

« ***Et Pharaon dit : Laissez-moi tuer Moïse. Et qu'il invoque son Seigneur ! Je crains qu'il ne change votre religion ou qu'il ne fasse apparaître le désordre sur terre.*** » (*Ghâfir*, v.26)

De qui se moque-t-on ? Nous sommes dans un pays où un enfant peut, sur un simple coup de téléphone, demander de l'aide en cas de maltraitance, où des femmes âgées et illettrées ont pu se libérer de conjoints violents, alors que dire de ces femmes et jeunes filles instruites ?

Pour eux, la foi a ce pouvoir extraordinaire de faire sombrer instantanément dans la folie et l'impotence quiconque l'embrasse. Ainsi on ne peut plus parler à ces femmes endoctrinées, et plus encore il faut parler pour elles, dire pour elles la souffrance (supposée) dans laquelle elles vivent, leur opposer systématiquement des « femmes libres » qui ont connu « l'enfer du voile ».

Si une femme a le malheur de dire qu'elle se sent bien dans son voile, on lui rétorque qu'elle ne sait pas ce qu'elle dit et que c'est une honte pour elle face à toutes celles qui se battent dans le monde pour s'en libérer.

Nous l'avons dit, le voile est avant tout une question de foi, et en France jusqu'à preuve du contraire (ou jusqu'à ce que cela change) on a encore le droit de choisir.

À la question : y a-t-il de plus en plus de femmes et de jeunes filles voilées, intégralement ou non ?

La réponse est évidemment oui, comme partout dans le monde, et nous l'avons dit c'est se tromper que de prétendre qu'il puisse y avoir une exception française en cela. L'islam transcende la France, les pays et les époques. Si lorsque nos parents sont venus de leurs pays d'origine ont pouvait tabler sur une désislamisation rapide – ce qui a été le cas si on regarde le profil des premières générations issues de l'immigration – c'était sans compter avec l'explosion des moyens de communication qui ont permis d'entendre un autre son de voix que celui de Marianne et de Jules Ferry, une langue, des paroles, des idées qui ont trouvé résonance dans ces corps qui au fil du temps avaient perdu leur force spirituelle. Les plus jeunes, eux, ont pu voir arriver des traductions de plus en plus nombreuses de livres traitant de l'islam, son Prophète, ses piliers, ses manières.

Et là tout s'enchaîne, un cercle vertueux (pour d'autres vicieux) s'enclenche, les gens voyagent vers leur pays d'origine et vivent ce renouveau religieux, ils se rendent au pèlerinage de plus en plus nombreux, de plus en plus jeunes, ils constatent la pluriethnicité de l'islam, sa profondeur, sa richesse, et combien, ô combien, il est éloigné de cet islam traditionnel, qui est très vite devenu folklorique, importé par les premiers (et ils ne sont nullement blâmable en cela puisqu'ils ont apporté ce qu'ils avaient).

Cet islam folklorique si cher à nos représentants et dirigeants, cet islam façonné par des siècles de colonisation et d'ignorance, cet islam qui place la loi des hommes au-dessus de la Loi d'Allah, cet « islam du cœur » sans aucune manifestation extérieure, cet islam souple, malléable, « tolérant ». Il paraît que la France est en majorité Malékite, comprenez qu'ils se conforment aux coutumes du bled.

Cela a-t-il un sens d'attribuer une école de jurisprudence à un pays qui ne dispose d'aucun juge et d'aucune institution pouvant statuer selon le rite malékite des cas qui se présentent aux musulmans ?

Nous entendons déjà les reproches : « Voyez ! Ils prennent leur islam extrémiste en Arabie qui est un pays Wahhabite. » Nous disons que si « la France est Malékite » l'Arabie Saoudite est elle Hanbalite et non Wahhabite

qui n'est pas une école de jurisprudence, et si on l'accuse d'extrémisme et de littéralisme, on porte atteinte à une des quatre écoles juridiques les plus célèbres.

Et rien dans les propos ou les actes de cet imam, n'est en contradiction avec les Textes et la compréhension des premiers. Ceci dit, oui les musulmans se tournent vers l'Arabie Saoudite qui est le berceau de l'islam, et le pays où la tradition religieuse et scientifique sunnite est la plus ancrée. Reprocherait-on à un catholique de se tourner vers le Vatican ?

Et nous l'avons déjà dit, nous prenons la vérité en conformité avec les Textes, où qu'elle se trouve, ainsi le musulman ne se prive d'aucune source de vérité, et avant tout dans les livres anciens, puis parmi les contemporains, qu'ils soient en Arabie, au Koweït, au Yémen, en Égypte, en Jordanie, en Algérie, au Maroc…

Que cela ne plaise pas à certains musulmans qui prônent une vision plus édulcorée (mais malheureusement moins conforme aux Textes) est une chose entendue, mais appartient-il à la France de choisir la vision de l'islam qui lui convient, tant que cela ne contrevient pas à la loi, à l'ordre et la sécurité publique ?

Peut-on stigmatiser une frange non négligeable de la population et interdire par exemple l'accès au territoire aux prêcheurs salafis, comme cela est le cas depuis plusieurs années maintenant ? Si la volonté est de freiner ou d'empêcher la progression du mouvement, force est de constater que cela est manqué et que c'est l'inverse qui se produit.

Si la volonté est de contrôler ce qui se dit et l'orientation du mouvement, là encore c'est tout le contraire, car ceux qui ne trouvent pas chez eux de quoi satisfaire leur soif de connaissance voyagent physiquement dans tous les pays d'islam, et virtuellement sur le nombre impressionnant de sites consacrés à l'islam, si bien que chacun fait son chemin et est beaucoup moins contrôlable.

Autre titre vendeur : « les salafistes sont en guerre contre l'occident et ses valeurs » L'occident n'est mentionné ni dans le Coran ni dans la Sunna, l'occident n'est pas non plus une entité éternelle aux valeurs universelles, et plus encore, reste à exposer ces valeurs communes et transcendantes. En France, la situation est encore plus compliquée, puisqu'on s'inscrit dans le cadre d'un État qui se dit laïque mais qui est en fait athée, en ce sens qu'il ne reconnaît pas l'existence de Dieu et s'organise de manière à ne pas permettre la cohabitation des religions. On pensait pourtant en avoir fini et avoir assez « bouffé de curés », mais l'essor de l'islam a réclamé de revoir la loi, et cela sera le cas aussi longtemps qu'on n'aura pas fermé toutes les portes à quelque expression religieuse que ce soit.

Le voile, la barbe, (au même titre que la kipa, le turban, ou autre) sont une expression de la foi, une réponse visible (certains diront ostensible) à un ordre divin. Mais la loi dit : « si tu veux entrer dans le sanctuaire (une administration ou autre), renonce à tout signe de foi, sois comme tout un chacun – c'est-à-dire athée, du moins en apparence – si tu veux obtenir quelque chose. » ; « ***Ils sont semblables au diable lorsqu'il dit à l'homme : « Renie la foi ! » Puis, lorsqu'il renie la foi, il lui dit : « Je te désavoue car je crains Allah, le Seigneur de l'univers. »*** » (*Al-Hashr*, v.16)

Cela a-t-il un sens de demander à un individu d'abandonner une chose qui est partie intégrante de sa foi pour entrer dans une administration ? Est-ce faire preuve de justice et de raison, ou est-ce une simple volonté d'humiliation et de rabaissement ?

Et il en est ainsi de l'ensemble de la société façonnée par l'école athée de Jules Ferry, on ne supporte plus la différence, qu'elle quelle soit. Tous ceux qui empruntent le chemin de la foi peuvent témoigner de la manière dont les regards changent, dont les portes se ferment :

« « ***Ô Sâlih, tu étais auparavant un espoir pour nous*** » (*Hûd*, v.62) Combien sont nombreux ceux qui parmi nous sont bardés de diplômes, auxquels on promettait un avenir brillant, et qui lorsqu'ils ont fait le choix de la foi, les portes se sont définitivement fermées, bien que leur compétence reste la même :

« ***Ils aimeraient vous voir mécréants, comme ils ont mécru : afin que vous soyez comme eux !*** » (*An-Nisâ*, v.89)

Tant que l'on reste dans le cadre de l'islam folklorique, à la limite cela ne pose pas problème, et c'est même sympathique et signe de grande ouverture d'esprit : « J'ai un musulman dans mon équipe très pratiquant : il ne mange pas de porc et ne boit pas une goutte d'alcool ! »

Mais si ce musulman ou cette musulmane a le malheur de ne pas s'en tenir à cela, à chercher plus en avant ce que lui inspire sa foi comme valeurs qui ne sont pas forcément celles qui étaient les siennes, alors il faut peu de temps pour voir tomber les sanctions, l'ambiance tourner vinaigre, et les appels à laisser la place libre se faire de plus en plus pressant.

Et bien entendu on est tout de suite taxé d'extrémisme puisque d'autres musulmans folkloriques sont tout à fait cool et semblent ne connaître aucune interdiction ou prescription religieuse. Sachant cela, comment peut-on affirmer que les salafis vivent de façon sectaire, recluse, alors qu'ils n'ont pas choisi mais subi cette situation. Faut-il rester les bras croisés ou chercher à survivre en intégrant un modèle économique communautaire si c'est là la seule solution ?

Combien ne demandent qu'à être, conformément à leurs qualifications, enseignants, ingénieurs, comptables, plutôt que de travailler dans une sandwicherie ou faire les marchés ? Mais on ne leur laisse aucune alternative : la religion ou le travail.

On entend souvent dire : « À Rome, vivons comme les romains » pour signifier qu'il faut se conformer aux coutumes du pays, et beaucoup disent : « Moi quand je vais dans un pays musulman je me plie aux coutumes. »

Il n'y a qu'à traverser la Méditerranée pour constater la totale fausseté de cette affirmation : l'occidental est le plus impoli et le plus pervers des hôtes.

C'est aussi mal connaître la manière dont vivent les expatriés dans les pays musulmans, dire qu'ils vivent « à la française » est un euphémisme et on ne leur connaît pas d'interdits, quels qu'ils soient. Mais malgré tout, ils ne sont pas ennuyés, et les gens se montrent bienveillants et accueillants avec eux. Pourquoi donc l'inverse serait-il impossible ?

Pourquoi ne peut-on pas vivre normalement en France en vivant différemment ? En s'habillant différemment ? En pensant différemment ?

Si on peut travailler dans ces pays, et aussi dans certains pays d'occident, avec une barbe et un voile, pourquoi cela reste si difficile en France ? Pourquoi ne peut-on pas respecter les valeurs de tout un chacun, tant qu'elles ne portent pas atteinte aux libertés d'autrui ? Si tel doit être le cas pour les étrangers venus en France, alors que dire de l'immense majorité qui sont français ?

Les salafis ne sont pas en guerre contre la France, et ils ne sont pas là non plus pour profiter du système comme cela est parfois dit ou sous-entendu. Personne ne renie qu'il y a de bonnes choses en France, dont nous avons tous profité par l'effort collectif que nos parents et nous avons produit au même titre que tous les citoyens. On ne peut tirer un trait sur toute une enfance, une scolarité et une vie en France, et ce n'est nullement l'objectif.

On peut faire ce qu'on veut, on reste marqué par des comportements collectifs et individuels, des modes de réflexion, des valeurs et beaucoup d'autres choses qui constituent la personnalité de tout un chacun.

Mais cela ne signifie pas que ces valeurs soient universelles et éternelles, et qu'on ne peut à un moment de sa vie en changer au gré des évolutions. Ainsi la conception même de la vie peut changer, de même que celle de la religion, de la famille, de la pudeur, du travail, des relations à autrui, des relations entre hommes et femmes. Adopter ces nouvelles valeurs ne doit pas faire de moi un citoyen de seconde zone, ce qui est malheureusement le cas actuellement. Le discours hypocrite consiste à se voir répondre : « Vous êtes libre de penser, dire, faire ce que vous voulez. »

Certes, mais si on fait ce choix, on est exclu de toute sphère de travail et de socialisation. On n'exige de personne d'adhérer à l'ensemble des « valeurs de la France » (qui restent à définir), alors pourquoi ferait-on exception pour les musulmans ?

Dire qu'il doit y avoir un islam de France et non l'islam en France, que l'islam est incompatible avec la République et autres grandes déclarations de ce genre, en plus de ne recouvrir aucune réalité, ne font qu'augmenter les incompréhensions et les tensions.

Il faut être pragmatique. Les musulmans, bon gré mal gré, vivent depuis toujours sous les régimes des pays où ils se trouvent, et en tant que citoyens de ce pays ou sujets de ce royaume, ils demandent qu'on leur accorde pleinement leurs droits.

Si aucune loi n'est au-dessus de la Loi d'Allah, il est des choses qui sont possible en certains lieux et pas ailleurs, et le musulman se conforme à la loi du pays où il se trouve tant que cette loi ne l'amène pas à désobéir à Allah.

Donnons un exemple pour que les choses soient claires. Un musulman dont la femme porte un voile intégral fait le choix, et personne ne l'y oblige, de se marier civilement. Arrivés à la mairie, la femme refuse, d'elle-même ou sur demande de son mari, de se dévoiler devant l'officier d'état civil.

Incompréhensible. Ils font d'eux-mêmes le choix de se marier civilement, donc de se présenter devant un officier d'état civil qui doit s'assurer de l'identité des personnes qu'il marie, quelles qu'elles soient, musulmanes, chrétiennes, athées. La loi est claire et elle s'applique à tous.

Et plus encore, la règle s'applique de la même façon dans les pays musulmans, ainsi Abû Bakr Ibn Al-'Arabî Al-Mâlikî dit : « La femme doit être cachée, que ce soit son corps ou sa voix, et il n'est permis de dévoiler cela qu'en cas de nécessité ou de besoin, comme pour s'assurer de son identité ou en cas de maladie qui touche son corps. » (*Ahkâm Al-Qur'ân* : 3/616)

Et c'est exactement ce qui se passe dans les pays musulmans, et on imagine mal quelqu'un faire scandale pour cela. De la même manière, certains refusent parfois que des médecins hommes auscultent leur femme, ce qui est compréhensible lorsqu'on a le choix, mais alors pourquoi amener son épouse dans un hôpital où la règle est connue et qu'on ne peut choisir le sexe, la religion ou toute autre chose du personnel soignant.

De deux choses l'une : soit on possède un autre moyen de soigner son épouse en toute conformité avec ses convictions religieuses qui sont légitimes, soit on compose avec le système existant, et puisqu'on ne peut soigner soi-même, on s'en remet au médecin, même si c'est un homme, et c'est le cas partout dans le monde, même dans les lieux saints de l'islam, et tous ceux qui sont déjà entrés dans un hôpital peuvent en témoigner.

Lorsqu'on interrogea Shaykh Muqbil sur cette question (comme cela apparaît dans *Ghârat ul-Ashritah*) il répondit avec une grande sagesse en disant qu'il ne fallait pas être excessivement strict sur ces questions, et que si on n'avait pas d'autre alternative, il n'y avait aucun mal à ce que la femme soit auscultée par un homme, et il ajouta avec beaucoup de clairvoyance que si cette maladie touchait ce frère, il irait se faire soigner n'importe où pour faire disparaître ce mal, que le docteur soit musulman ou non, homme ou femme. Il est vrai qu'on n'a pas entendu parler de cas inverses où un musulman aurait refusé les soins prodigués par une femme…

Une fois encore, il faut faire preuve de pragmatisme, c'est pourquoi nous appelons nos frères et sœurs à être au fait de leur religion, afin de savoir ce qui leur est permis et ce qui ne l'est pas. « ***Ô vous les croyants ! Cherchez secours dans la patience et la prière, car Allah est avec les patients.*** » (*Al-Baqarah*, v.153)

Tenez-vous en fermement aux prescriptions d'Allah et ne transgressez pas. Demandez qu'on vous accorde vos droits, défendez votre religion et votre honneur dans le cadre de la Législation d'Allah, et ne transgressez pas, car Allah n'aime pas les transgresseurs. Expliquez de la meilleure manière ce qu'est votre religion à qui veut l'entendre, et que ce qui mène à la violence et la transgression n'est pas la foi, mais l'incompréhension, la frustration et l'absence de considération.

Ce qui précède n'engage pas l'ensemble des salafis, ce n'est que notre (res)sentiment et celui de nombreux frères et sœurs qui nous font part de leurs réflexions et expériences.

Et Allah est plus savant.

Source :

www.salafs.com